

notes pour l'innovation



LA SINGULARITÉ DE L'INNOVATION SERL : PAR LES PROJETS, POUR L'USAGER, POUR LES SALARIÉS

- L'innovation est pensée pour **conforter et développer son activité**, être utile à l'**adaptation des services aux enjeux** des acteurs qui vivent et font les territoires.
- La diversité de nos projets, en termes d'objets, de tailles, de contextes, **est une opportunité pour expérimenter**, essayer, déployer de nouvelles solutions.
- L'innovation doit **répondre durablement aux besoins de nos clients et des utilisateurs finaux** (habitants, usagers, salariés) des projets que nous menons.
- L'innovation est un **moteur d'épanouissement des collaborateurs**. Elle favorise le partage et l'inspiration en incitant à oser tester de nouvelles manières de faire.

LA RAISON D'ÊTRE DE L'INNOVATION À LA SERL : EXEMPLARITÉ ET EFFICACITÉ

La SERL a pour mission **d'être un aménageur, constructeur, efficient à l'écoute des attentes des citoyens et des évolutions de la ville, force de proposition auprès de ses clients.**

La SERL agit précisément sur trois dimensions :

- **une dimension inclusive** en rassemblant un écosystème d'acteurs autour des projets pour répondre aux besoins du plus grand nombre.
- **une dimension environnementale** en fabriquant des projets urbains et immobiliers créant un cadre de vie adapté au défi climatique.
- **une dimension long terme** en s'engageant à risques sur des projets s'inscrivant dans une vision responsable de l'avenir des territoires.

Cette « raison d'être » et les métiers d'aménageurs et de constructeurs, orientés de fait vers le futur, amènent la SERL à faire de l'innovation un enjeu central de son fonctionnement et de son développement.

L'innovation à la SERL intègre deux éléments majeurs de l'ADN de l'entreprise : d'une part une dimension d'exemplarité et d'autre part, une dimension d'efficacité économique. Toutes les innovations devront prendre en compte cette double vocation et s'appuyer prioritairement sur les projets d'aménagement et de construction et pour développer et construire des solutions innovantes qui aient un sens économique et sociétal.

DES CONVICTIONS D'INNOVATION EN RÉPONSE AUX MUTATIONS SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES

A la SERL, nous nous engageons à **faire ce que l'on dit de manière éthique, raisonnée, collaborative et efficace en pleine conscience des impacts sociétaux et environnementaux.**

Nous sommes convaincus :

- qu'il faut **réhabiliter la notion de progrès** et retrouver une vision positive de la ville de demain ;
- qu'il est nécessaire de **franchir un nouveau palier dans la mise en œuvre de la transition écologique** et de faire du développement durable une composante essentielle de nos projets ;

• que **l'innovation doit être collaborative** en adoptant une posture de rassembleur d'écosystèmes d'acteurs, pilote de démarches collectives, hôte d'innovations de tiers sur nos projets ;

• que **l'innovation doit intégrer les usages**, recenser les besoins et les analyser pour construire un cadre de vie qui contribue dans la durée au bien-être de tous ;

• que nous **démultiplierons l'impact** de nos actions en recherchant des ressources externes grâce à de nouveaux partenariats, de nouveaux modèles de financements et de consultations.

L’AFFIRMATION D’UN CHANGEMENT DE POSTURE : «ÊTRE UN CONSEIL PLUTOT QU’UN SIMPLE OUTIL»

Pour porter cette vision de l’innovation, la SERL a évolué dans sa posture vis-à-vis de ses clients collectivités. En effet, les savoir-faire de la SERL lui ont historiquement permis de mettre en œuvre des projets initiés et portés par ses actionnaires Métropole de Lyon, Département du Rhône, Région,...

Ce positionnement particulier, ainsi que le temps long des contrats, très différent du rythme rapide des mutations en cours, a longtemps mené la SERL à se présenter comme « un outil au service de ... ». Cette posture « non active », nécessite d’être dépassée, afin d’être rendue compatible avec la vision de l’innovation que l’entreprise souhaite porter.

En effet, La SERL se donne l’ambition et les moyens d’innover pour adapter la ville de demain aux mutations en cours, en proposant de nouvelles idées pour renforcer la durabilité, l’inclusion, l’efficacité des projets...

Pour cela, il s’agit de développer une écoute active des élus, des opérateurs, des usagers et des habitants pour remonter dans la chaîne de valeur des décisions, pour conseiller

et convaincre les élus et usagers de l’intérêt de nos offres et de nos innovations.

Ce changement de posture constitue une des grandes avancées de la présente feuille de route et a des conséquences nombreuses sur la culture de l’entreprise, sa communication interne et externe, sa capacité à mobiliser et à engager les salariés.

La mission est donc d’affirmer ce cap, en expliquant le sens aux collectivités et aux partenaires. **Ne plus être un outil, ne veut pas dire ne plus être à l’écoute et soucieux des orientations données par les élus et les techniciens. Il s’agit de mieux les accompagner** en valorisant les idées inspirantes qui émergent dans nos nombreux projets et d’inventer des solutions nouvelles, en réponse à leurs questions et aux mutations sociétales et environnementales en cours.

pour l’innovation

FESTIVAL



GRUPE
SERL